



**CSM du 25 février 2016 compte-rendu V. Saint-Dizier**

**Raisons d'un ODJ consacré aux formations d'ingénieur :**

Depuis le passage au LMD, on note une convergence entre master professionnel et diplôme d'ingénieur au niveau de l'approche par les compétences, des intervenants, de l'engagement dans une démarche qualité, les publics, les approches,...

Aussi, les initiatives IDEFI arrivent à mi-parcours. On note à travers un premier bilan, de nombreuses initiatives écoles d'ingénieur et d'UFR. Ainsi en ingénierie, deux réseaux de formation à l'ingénierie internes aux universités de développent.

L'idée est faire le point et d'engager une réflexion.

Présentation de deux projets ANR l'un porté par des Ecoles d'ingénieur, l'autre par des universités. (les diaporamas des deux intervenants seront diffusés ultérieurement)

Ce qu'il en ressort: les écoles développent des partenariats de plus en plus étroits avec les UFR des universités ; la recherche est de plus en plus présente dans les écoles d'ingénieur car le monde du travail a besoin d'ingénieurs formés à la recherche pour pouvoir innover, s'adapter... fait confirmé par la CTI.

A noter que la moitié des ingénieurs sortant des écoles poursuivent en doctorat (les raisons n'ont pas encore été clairement identifiées), Pinkus (membre de la CTI) mentionne qu'en RD, être ingénieur ne suffit pas, que pour ces postes, les entreprises recrutent des thésards.

Projet : promouvoir le développement des CMI (Cursus Master Ingénierie) sans pour autant entrer en concurrence avec les écoles existantes car le besoins en ingénieurs est en hausse.

Faire en sorte que les masters soient avalisés par la CTI pour la délivrance du titre d'ingénieur (la CTI via Pinkus semble être d'accord).

**Points divers :**

Des membres expriment leur surprise de ne pas avoir eu à l'ODJ un point sur le travail effectué l'an passé sur l'articulation entre licence et master.

Réponse : le président débute et ne voyait pas l'intérêt d'une séance sur ce point puisque le travail était déjà opéré.

Suite aux échanges, il a été convenu qu'il serait rappelé à T. Mandon et aux instances ministérielles du travail réalisé par le CSM.

Le président a rappelé que la mission du CSM était de traiter de point d'actualité en lien avec les masters, que le CSM est un groupe de travail qui doit être source de propositions, il est convenu que les points aux ODJ seront soumis suffisamment tôt pour que le Président du comité et les membres du CSM puissent enrichir de documents diffusés préalablement aux réunions de travail concernées.

J'ai soumis un point d'actualité pour les formations aux professions réglementées notamment comme la psychologie, qui ont besoin de savoir maintenant pour les établissements de la vague C, si à l'avenir la sélection aura lieu fin de L3 ou fin de M1 car cela aura une incidence sur l'offre de formation en L et M. Demande soutenue par les collègues.